

Lundi 12 juin, une vingtaine d'anciens salariés de l'usine [FAB21](#) / T : 03.24.41.53.33 de Fumay (Ardennes, spécialisée dans la production de tubes métalliques et de composants mécaniques), qui n'ont toujours pas reçu leur prime extralégale, ont bloqué le passage d'un camion venu embarquer du matériel à destination de Roubaix, vers le site de WTX, dont Fab 21 est sous-traitant. Le camion est reparti à vide. Cette prime de 12.500 € avait été négociée dans un accord fin 2013. Mercredi 14 juin, une audience de mise en état est prévue au tribunal de commerce de Lille afin de définir une date pour que l'affaire soit plaidée. www.fabb21.fr